

DÉLIBÉRATION
CONSEIL D'ADMINISTRATION
30 novembre 2023

Élection du Vice-président

Monsieur le Président expose à l'assemblée :

Vu l'article II.5.3 des statuts de l'EPCC relatif la Vice-présidence du conseil d'administration,
Vu la délibération 2020-CA003 du conseil d'administration en date du 7 janvier 2020 adoptant le règlement intérieur du conseil,

Vu l'article 2.1 du règlement intérieur relatif à l'élection du Président du conseil d'administration indiquant une procédure similaire pour l'élection du Vice-président,

Il est proposé au conseil de procéder à l'élection du Vice-président.

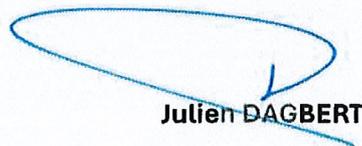
Il est procédé à l'appel aux candidatures.

Le conseil d'administration enregistre les candidatures de Philibert BERRIER et de Robert MILLE et décide de procéder au vote à bulletins secrets.

Le conseil d'administration, à 10 voix contre 2

ÉLIT Philibert BERRIER, Vice-président du conseil d'administration de l'EPCC Cité des Électriciens.

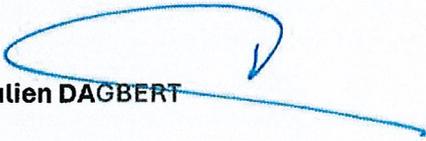
Le Président


Julien DAGBERT

Certifié exécutoire compte tenu de la réception
en Sous-préfecture le :

Et de sa publication le : **07 DEC 2023**

Le Président


Julien DAGBERT

REÇU LE 07 DEC. 2023

